

**Avis de consultation  
Projet QC-2012-01**

**PROLONGATION**

Prenez note que la période de consultation est prolongée jusqu'au 21 février 2013 à 23h59.

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie de l'énergie du Québec, le coordonnateur de la fiabilité du Québec sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur des normes de fiabilité et d'autres documents en vue de leur dépôt à la Régie pour adoption ou approbation, selon la nature de chaque document.

**Avis est donné**

- Aux entités inscrites au registre des entités visées proposé ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc.(NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec.

**Documents et normes en consultation :**

Documents	Modifications
<b>Registre des entités visées par les normes de fiabilité</b>	Ajout de nouvelles entités
<b>Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité</b>	Mise à jour en fonction des changements apportés par la NERC
<b>Dates de mise en vigueur recommandées</b>	—
<b>Tableau des facteurs de risque de la non-conformité</b>	Mise à jour pour tenir compte des normes proposées

Normes	Titre
<b>EOP-003-2</b>	<b>Plans de délestage</b>
<b>FAC-008-3</b>	<b>Caractéristiques assignées des installations</b>
<b>FAC-013-2</b>	<b>Établir et communiquer les capacités de transfert</b>
<b>IRO-008-1</b>	<b>Analyses opérationnelles et évaluations en temps réel effectuées par le coordonnateur de la fiabilité</b>
<b>IRO-009-1</b>	<b>Mesures prises par le coordonnateur de la fiabilité pour prévenir le dépassement des limites IROL</b>
<b>IRO-010-1a</b>	<b>Spécification et collecte des données du coordonnateur de la fiabilité</b>
<b>MOD-001-1a</b>	<b>Capacité disponible du réseau de transport</b>
<b>MOD-008-1</b>	<b>Méthodologie de calcul de la marge de fiabilité de transport (TRM)</b>
<b>MOD-028-1</b>	<b>Méthodologie relative aux échanges de la zone</b>
<b>MOD-029-1a</b>	<b>Méthodologie du trajet de réseau nominal</b>
<b>MOD-030-2</b>	<b>Méthodologie des interfaces de transit</b>
<b>PER-004-2</b>	<b>Coordination de la fiabilité — Dotation en personnel</b>
<b>PER-005-1</b>	<b>Formation du personnel d'exploitation du réseau</b>
<b>PRC-002-NPCC-01</b>	<b>Surveillance des perturbations</b>

**Avis de consultation  
Projet QC-2012-01**

Normes	Titre
PRC-006-1	Délestage en sous-fréquence automatique
PRC-018-1 (annexe QC-PRC-018)	Installation de l'équipement de surveillance des perturbations et transmission des données sur les perturbations
PRC-023-2	Capacité de charge des relais de transport

Notez que chaque norme est accompagnée d'une évaluation préliminaire de sa pertinence et de son impact sur les entités visées.

**Période de consultation (modifiée)** : du 18 décembre 2012 au 21 février 2013.

Les commentaires doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 le 21 février 2013.

### Commentaires

Le coordonnateur de la fiabilité sollicite vos commentaires sur les normes et leurs annexes, sur le plan de mise en œuvre des normes, sur le registre des entités visées et sur le glossaire. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation ([www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html](http://www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html)), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

De même, le coordonnateur de la fiabilité doit présenter à la Régie de l'énergie une évaluation de l'impact des normes proposées sur les entités visées. Pour l'aider à s'acquitter de cette tâche, veuillez remplir le formulaire prévu à cette fin pour chaque norme ayant un impact sur votre entreprise et ses activités ; ce formulaire se trouve sur la page Consultation du site Web du coordonnateur de la fiabilité. L'exactitude du dossier que le coordonnateur présentera à la Régie repose sur l'information que vous lui transmettrez ainsi.

Avis de consultation  
Projet QC-2012-01

**Séance d'information**

Une rencontre d'information ou une rencontre par conférence téléphonique portant sur le processus de consultation et de dépôt à la Régie aura lieu. Les deux rencontres se dérouleront principalement en français ; toutefois, le coordonnateur de la fiabilité répondra en anglais aux questions posées dans cette langue.

**Lieu de la rencontre**

**Salle Dutilly-Lepage**  
Place Dupuis, 2<sup>e</sup> étage  
855, rue Ste-Catherine Est  
Montréal (Québec)

**OU**

**Téléconférence**

**Les coordonnées pour la conférence téléphonique seront transmises par courriel aux entités qui auront signifié leur désir de participer à celle-ci.**

**Le 11 janvier 2013 de 9 h 30 à 12 h**

**Le 16 janvier 2013 13 h 30 à 16 h**

**IMPORTANT :** Veuillez confirmer votre présence et préciser le nombre de participants en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [fiabilite@hydro.qc.ca](mailto:fiabilite@hydro.qc.ca) avant le **5 janvier 2013**.

**IMPORTANT :** Veuillez confirmer votre présence et préciser le nombre de participants en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [fiabilite@hydro.qc.ca](mailto:fiabilite@hydro.qc.ca) avant le **11 janvier 2013**.

*Un ordre du jour sera publié ultérieurement.*

**Prochaines étapes**

- Analyse des commentaires par le coordonnateur de la fiabilité
- Publication des réponses du coordonnateur de la fiabilité aux commentaires reçus
- Rencontre technique, au besoin
- Modification des documents et préparation du dépôt à la Régie
- Dépôt des documents à la Régie